



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC CHALON SUR SAONE 5 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 71100 CHALON SUR SAONE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

ANCIAUX JEAN-ALEKSANDER, gérant de la société 2A GROUP, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe RUE MARTOIRE 71240 ST LOUP DE VARENNES, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	ANCIAUX JEAN-ALEKSANDER 13 ROUTE DE GIGNY 71240 SENNECEY LE GRAND
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10096 18047 00083340601 51 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 17 février 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

DAYON Florian
Chargé d'Affaire Professionnels
03.85.90.57.97

JS106

Lu et approuvé

5 Boulevard de la République
71100 Chalon-sur-Saône
Tel. 03 85 90 57 97